



Note technique

Organisation des courses « MINICHAR »

Saison 2009-2010

Les MINICHARS connaissent une diffusion grandissante – le parc privé est estimé à 500 chars en France - et la FFCV a souhaité dès la saison 2009-2010 proposer des rencontres sportives. Cette saison de démarrage sera l'occasion d'accueillir et de réunir ces nouveaux passionnés dans la famille du char à voile.

Sans le recul de l'expérience il n'est pas envisageable de proposer une jauge pour ce groupe de chars, ni de créer une nouvelle classe.

Voici donc une série de prescriptions permettant de cerner les membres de ce groupe, ainsi que des indications sur l'organisation des courses.

1. Caractéristiques techniques indicatives pour cette première saison :

Sont des MINICHARS les modèles suivants : Blokart, Ludic, Sailkart, X-Sail, Plume Kart. Les modèles non listés ci-dessus ou de fabrication amateur devront obligatoirement avoir toutes les caractéristiques suivantes:

- démontable ou pliable
- rayon de braquage inférieur à 2,5m
- mat fixe
- roue « Big Foot » ou 400x8 ou de diamètre inférieur
- longueur hors tout (hors gréement et accastillage) inférieure à 2,2m
- largeur hors tout inférieure à 1,95m

NB : Ne sont donc pas des MINICHARS les chars correspondant aux jauges des classes 2, 3, 5, PROMO, Standart, 7 et 8.

2. Les règles :

Les règles de priorités sont celles du RIRC.

Comme en 2008-2009 pour les Blokart, des adaptations du RIRC sont nécessaires :

- La taille conseillée des parcours est inférieure aux 2 km imposés par le RIRC, mais un parcours longue distance reste possible.
NB : la zone de roulage peut être autre qu'une plage : parking, champ, piste automobile ...
- La durée conseillée des manches - 10' environ- est inférieure à celle imposée par le RIRC.

- Les départs sont des départs lancés.
- Les marques de parcours ne sont pas nécessairement des zones orange, donc sont considérées comme des obstacles.

3. **Qui peut participer ?**

Les pilotes doivent être titulaires d'une licence FFCV compétition ou loisir, accompagnée d'un certificat médical.

Seuls les pilotes de la classe Blokart titulaires d'une licence compétition concourent pour un titre de champion de France : il y a donc nécessairement un classement Blokart séparé.

Les pilotes de Blokart titulaires d'une licence loisir ne sont pas classés au CNP ; dans le cas où les Blokart courent séparément, ces pilotes « Blokart loisir » courent avec les autres Minichars.

4. **Comment classer les chars**

Dans tous les cas un classement scratch est publié.

Seule la classe Blokart bénéficie de l'appellation « Grand Prix ».

Les Minichars sont classés par modèle à partir de 10 pilotes inscrits.

5. **Déroulement**

Le directeur de course décide si les Minichars présents courent ensemble ou séparément par modèle.

Le directeur de course véritable animateur de l'évènement, veillera à proposer des parcours dynamiques, variés et maximisant le temps de roulage.

Souhaitant de belles perspectives de développement aux Minichars, cette première saison sera l'occasion d'échanges constructifs entre tous les acteurs – fabricants, associations de classe, pilotes, fédération - afin de valider ultérieurement des règles sportives pérennes pour cette catégorie.